

Pour plus d'informations,
consultez la fiche d'information
financière DL Strategy
sur www.deltalloydlife.be
ou contactez
votre conseiller financier

Delta Lloyd Strategy

Des solutions sur mesure
tout au long de votre vie

Your Life Protection

Votre vie change,
vos besoins aussi

delta lloyd
LIFE

Vos besoins de protection ne sont pas ceux de votre voisin

- Indépendant de 40 ans, vous avez besoin d'une protection temporaire solide qui met votre famille à l'abri de tout souci financier pendant un laps de temps suffisant, en cas d'invalidité ou de décès.
- Parents de 3 enfants, et travaillant tous les deux, vous voulez vous assurer l'un et l'autre un revenu garanti en cas d'invalidité afin de continuer à assumer les charges du ménage et maintenir votre niveau de vie.
- Vous menez une vie trépidante? Une assurance temporaire décès avec des garanties étendues en cas de décès accidentel vous permet de vous consacrer à votre activité, l'esprit tranquille.
- Vous disposez de biens immobiliers que vous voulez transmettre plus tard à vos enfants. Lorsque vous viendrez à décéder, vous souhaitez qu'ils perçoivent un montant destiné à couvrir les droits de succession.
- Vous disposez d'un portefeuille d'actions. Pour protéger votre conjoint, vous voulez couvrir ce portefeuille par une assurance en cas de décès, avec un capital indexé.

Déterminez avec votre conseiller financier la meilleure stratégie à suivre pour votre protection.

Boulevard de la Plaine, 15
B-1050 Bruxelles
Tél.: +32 2 650 79 79
Fax: +32 2 650 70 79
ul@deltalloydlife.be
www.deltalloydlife.be

Delta Lloyd Life, à vos côtés à toutes les phases de votre vie

Etudier, travailler, se marier, s'acheter une habitation, avoir des enfants, épargner pour sa pension, investir, partir à la pension, transmettre son patrimoine... Chaque phase de vie s'accompagne de besoins très spécifiques. Pour y répondre, Delta Lloyd Life a imaginé pour vous des solutions à la carte flexibles et performantes liées à des assurances vie. Vous gagnez vraiment à les découvrir.

Delta Lloyd Life SA, Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 167 pour les branches vie 21, 22, 23 et 27, la branche 26 capitalisation ainsi que toutes les branches IARD sauf crédit, caution et assistance (A.R. 29.3.79 - 18.1.82 - 17.10.88 - 30.3.93 - M.B. 14.7.79 - 23.1.82 - 4.11.88 - 7.5.93 - 10.8.03), dont le siège social est situé Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique - TVA BE 0403 280 171 - RPM Bruxelles - Delta Lloyd Bank : 646-0302680-54 - IBAN BE42 6460 3026 8054 - BIC BNAGBEBB

BR-YP-F-01/09

Delta Lloyd Strategy est disponible:

- avec avantages fiscaux: en épargne pension, en épargne à long terme
- sans avantages fiscaux: en épargne libre

E.R. Nathalie De Heem, Avenue Fonsny 38, B-1060 Bruxelles

delta lloyd
LIFE

Pour une belle vie.



Même si vous en arrivez là, nous sommes là.

Pour épargner, vous constituer un capital, atteindre vos objectifs, vous avez besoin d'une protection toujours bien adaptée. Car les aléas de la vie peuvent à tout moment changer le cours de vos projets.

C'est pourquoi Delta Lloyd Life a prévu une approche globale de votre protection qui s'intègre dans votre plan d'assurance et qui s'adapte à l'évolution de votre situation personnelle et familiale.

Des solutions de protection qui s'adaptent à l'évolution de votre vie

DL Strategy



Que se passerait-il en cas de décès ou d'invalidité ?

- Outre la peine et le désarroi, un décès engendre des conséquences financières souvent brutales pour l'entourage. Cela se traduit par des frais immédiats à supporter, des affaires à régler, une perte importante de revenus à compenser.
- Une invalidité, partielle ou totale, temporaire ou définitive, constitue, quant à elle, une situation très pénible tant sur le plan moral que matériel. Dans la grande majorité des cas, les allocations sociales plafonnées ne permettent pas de couvrir les charges habituelles de la famille.

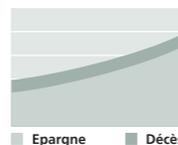
- Certes, les conséquences d'une invalidité, d'un accident ou d'un décès sont loin d'être les mêmes en fonction de votre âge, de votre situation familiale et professionnelle, du niveau du patrimoine déjà constitué, etc.
- D'où la nécessité de toujours avoir une protection qui correspond à votre situation du moment et qui s'adapte avec le temps.
- C'est pourquoi **Delta Lloyd Strategy** vous propose des solutions de protection simples et flexibles qui vous accompagnent tout au long de votre vie.

Des couvertures bien étudiées en cas de décès

Pour répondre au mieux à vos besoins de protection, Delta Lloyd Strategy vous propose différentes options de protection en cas de décès, liées à votre plan d'assurance de la Branche 21 (avec taux d'intérêt garanti et capital garanti) et/ou de la Branche 23 (sans taux garanti mais investissement dans divers fonds) :

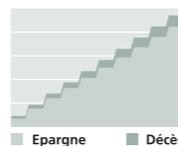
• Capital décès supplémentaire

Vous avez la garantie d'un capital décès fixe qui vient s'ajouter à l'épargne constituée afin d'assurer la sécurité financière de vos proches.



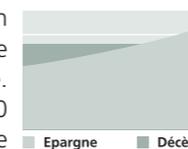
• Capital décès = 130% des versements

Le capital versé en cas de décès est égal à 100% de l'épargne constituée, augmenté de 30%. Grâce à cette couverture, vous ne payez pas de précompte mobilier si votre horizon de placement est inférieur à 8 ans.



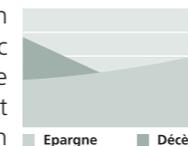
• Capital décès minimum fixe

Vous vous assurez pour un montant minimum fixe jusqu'à un certain terme. Par exemple €25.000 pendant 10 ans. Une couverture qui vous permet d'assurer la sécurité de vos proches pendant une période déterminée de votre vie, la période des études des enfants par exemple.



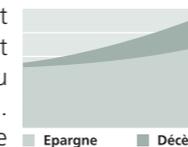
• Capital décès minimum décroissant

Le capital qui est assuré en cas de décès décroît avec le temps. Idéal pour une assurance solde restant dû destinée à couvrir un crédit hypothécaire.



• Capital décès minimum indexé

Le capital assuré est indexé, ce qui permet de maintenir un niveau constant de protection. Ainsi, par exemple, votre protection en cas de décès peut suivre l'évolution de l'inflation. Vous avez le choix entre une indexation de 1 à 5% par an.



Des garanties complémentaires en cas d'invalidité ou d'accident

Delta Lloyd Strategy vous offre la possibilité d'inclure dans votre contrat les garanties complémentaires suivantes :

1. Remboursement de primes en cas d'invalidité

Vous pouvez également vous assurer que les primes de votre contrat continuent d'être payées, en cas d'invalidité, ce qui vous permet de continuer l'épargne planifiée.

2. Rente d'invalidité indexée

Cette garantie vous permet de bénéficier de revenus réguliers, en plus de ce que vous touchez de la mutuelle, afin de maintenir votre niveau de vie, en cas d'invalidité. Et vous pouvez prévoir une indexation de votre rente (avant sinistre).

3. Capital complémentaire en cas de décès accidentel

Cette garantie vous permet de prévoir un capital complémentaire, libre à vous de déterminer ce montant, en cas de décès par accident.

Toutes ces couvertures sont parfaitement modulables et cumulables dans le cadre de votre plan d'assurance Delta Lloyd Strategy.